

SOMMAIRE

■ ZOOM SUR 2 ACTIONS

« SORGHUM-ID »
HIER UN PROJET, AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ
QUALITÉ
ACCREDITATION DU PROCESS SEMENCES

■ ACTIVITÉS 2015/2016

CONTRÔLE ET CERTIFICATION
L'EXIGENCE DE LA RIGUEUR
TECHNIQUE ET RECHERCHE
REDONNER SA PLACE À L'AGRONOMIE
ÉCONOMIE ET INTERNATIONAL
POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS
COMMUNICATION
UN ENGAGEMENT FORT

■ ÉCONOMIE FILIÈRE

FAITS ET CHIFFRES

« SORGHUM-ID » HIER UN PROJET, AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ

La volonté de la F.N.P.S.M.S. de s'investir dans l'organisation de cette filière pour un développement de cette production en Europe et, par conséquent, du marché en semences hybrides de sorgho n'est plus un projet mais une réalité tangible.

UN 1^{ER} CONGRÈS EUROPÉEN RÉUSSI

Production aujourd'hui mineure en Europe et peu organisée, c'est le potentiel de développement du sorgho qui a motivé ce premier rendez-vous européen en novembre 2016 à Bucarest, sur le thème « Le sorgho en Europe : un vrai potentiel ». Réunissant 250 congressistes de nombreux pays, ce congrès a mobilisé expertises et témoignages relatifs au progrès génétique et à l'agronomie, aux marchés et aux débouchés, à la politique agricole et à la promotion. Au-delà, la volonté de se fédérer au sein de « Sorghum-ID » pour construire une filière interprofessionnelle européenne aura constitué l'acte fondateur de ce 1^{er} congrès qu'il convient désormais de traduire en actes.



Le 1^{er} Congrès Européen du Sorgho a rassemblé 250 participants

UN PROGRAMME DE PROMOTION VALIDÉ PAR BRUXELLES

La nouvelle réglementation européenne instaurée sur la promotion des produits agricoles, dotée de budgets substantiels, a conduit la F.N.P.S.M.S. à déposer, en avril 2016, deux dossiers visant d'une part, à promouvoir le sorgho conso et semence dans quatre pays de l'UE 28 (Bulgarie, France, Italie et Roumanie) et d'autre part, dans deux pays d'Europe de l'Est (Russie et Ukraine) pour une dotation globale sollicitée pour 3 ans (2017 à 2019) de 1 170 Keuros, dont 870 Keuros de financements européens. Malgré le trop plein de dossiers, les deux projets déposés par la F.N.P.S.M.S. ont reçu un avis favorable du Comité de Gestion de la Commission Européenne fin octobre, avec une décision formelle attendue pour fin novembre. Un congrès fédérateur, un plan et un budget de promotion en perspective : des bases solides pour demain.

QUALITÉ ACCREDITATION DU PROCESS SEMENCES

L'année 2016 aura été marquée par un positionnement renforcé des activités du laboratoire de la F.N.P.S.M.S., celui-ci devenant le premier laboratoire européen à être accrédité par le Cofrac sur l'ensemble des analyses du process semences.

LE DERNIER MAILLON MANQUANT

En effet, l'accréditation des analyses de certification et de contrôle des enrobages de semences vient compléter les accréditations poussières et OGM. Parallèlement, l'inspection des cultures a vu son accréditation confortée par une évaluation réussie et démontrant le professionnalisme des équipes.

Grâce à ces accréditations, conditions nécessaires au maintien de ses agréments par les Services Officiels : SOC pour l'inspection des cultures et la certification des semences et DGAL pour les analyses de poussières, la F.N.P.S.M.S., par son laboratoire et son Service Inspection des Cultures, fournit aux entreprises semencières les données leur permettant de certifier les semences. Elle détermine également les données de référence, servant à évaluer la justesse des laboratoires d'entreprises reconnus et constitue l'outil indispensable au suivi du Plan Qualité Poussières.

UN POSITIONNEMENT EUROPÉEN

Ce développement des accréditations répond aussi à un cadre réglementaire européen imposant de développer des méthodes faisant appel à des technologies de plus en plus complexes et, parallèlement, confère une capacité d'expertise importante et reconnue. La F.N.P.S.M.S. contribue ainsi à une vision élargie des problématiques de la filière semencière et fournit un appui scientifique et technique, reconnu aux niveaux national et européen.



La faculté germinative est une des analyses accréditées du process semences

En effet, outre la réalisation de contrôles au champ et d'analyses, les entreprises semencières ont besoin de services experts qui contribuent à l'amélioration des méthodes et qui soient aussi moteurs dans le domaine de la R&D et des travaux de normalisation. Les travaux conduits avec les organisations européennes, notamment sur le circuit poussières organisé par le laboratoire, s'inscrivent dans son orientation stratégique visant à devenir un laboratoire reconnu et référent en Europe. Et dans le même temps, ces actions contribuent à maintenir le leadership de la filière française de maïs et sorgho au niveau européen.

ACTIVITÉS 2015/2016

Les différents travaux réalisés et dossiers traités s'inscrivent dans le cadre de l'objectif stratégique et du plan triennal 2014-2016, défini par le Conseil d'Administration, et qui arrive à son terme. Une stratégie qui vise à accroître les parts de marché dans l'UE 28 et certains pays-tiers, en particulier d'Europe de l'Est.

Ce rapport d'activités synthétise donc les principales actions conduites sur une année avec un zoom particulier sur 2 actions (page 1) et un développement spécifique concernant la production et les marchés (page 4).

CONTRÔLE ET CERTIFICATION L'EXIGENCE DE LA RIGUEUR

Inspection des cultures, contrôle a posteriori, activités de laboratoire interprofessionnel, composent ce domaine d'activités de la F.N.P.S.M.S.

INSPECTION DES CULTURES : UN SOCLE D'ORGANISATION FÉDÉRATEUR

En ligne avec le cadre interprofessionnel, la F.N.P.S.M.S., avec le GNIS-SOC, a orchestré, avec ses Responsables Techniques, pièces maîtresses du système, la planification, la préparation puis la réalisation de la campagne, jusqu'à la clôture des inspections sans faille.

Et ce avec l'appui de 450 techniciens agréés et d'encadrement... le tout en 4 mois.

Les fondements de cette réussite reposent sur la robustesse du cadre interprofessionnel, ainsi que sur la compétence, la rigueur et le sérieux de tous les acteurs sur le terrain.

PLAN QUALITÉ PERMANENT : UN ENJEU STRATÉGIQUE

L'enjeu qualité et l'exigence d'un sans-faute en matière de pureté variétale restent évidemment un objectif stratégique contribuant à ce que la production française fasse la différence vis-à-vis de ses compétiteurs. En outre, le contrôle de moyens demeure fondamental et constitue un gage d'équité (même si le contrôle de résultats constitue un outil complémentaire ponctuellement important).

De plus, bien que le développement du marché a conduit à un développement de la production ces dernières années, le niveau de qualité démontré aujourd'hui ne doit être ni dégradé ni banalisé.

En conséquence, et au regard de cet enjeu stratégique, il a été décidé, sans remettre en question le contrôle de moyens, d'identifier, et de mettre en œuvre, les actions qui permettent de rester collectivement vigilants durant la période d'inspection des cultures, et selon les responsabilités de chacun, pour conserver ce niveau de performance.

CONTRÔLE A POSTERIORI : 99,30 % DE PURETÉ VARIÉTALE

Le contrôle de la pureté variétale des lots de semences de variétés commerciales de maïs est réalisé a posteriori chaque année pour le compte du GNIS-SOC.

1 228 lots produits en 2014 représentant 311 variétés ont été semés et contrôlés au champ en 2015. Un lot standard de chaque variété est semé pour vérifier la conformité des lots mis en contrôle.

Année de production	2010	2011	2012	2013	2014
Année contrôle	2011	2012	2013	2014	2015
% autofécondations	0,62	0,57	0,74	0,49	0,45
% hors types	0,32	0,23	0,24	0,27	0,26
Pureté variétale	99,06	99,20	99,01	99,24	99,29

LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL : UNE ACTIVITÉ 2015/2016 RICHE

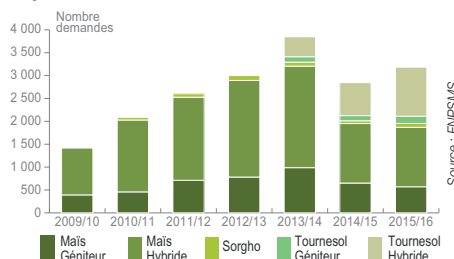
« Un laboratoire expert au service des filières semences et des grandes cultures, reconnu au niveau européen ». Cette signature et cette ambition, définies en 2015, sont déjà plus qu'une réalité et sont traduits dans un rapport d'activités spécifique du laboratoire F.N.P.S.M.S. – GERM-Services.

L'activité globale est toujours à un niveau élevé avec près de 8000 analyses réalisées relatives aux B.I.O., à la certification, à l'habilitation des laboratoires, aux tests poussières et à la pureté variétale.

B.I.O. : DES DÉLAIS TOUJOURS PERFORMANTS À 7 JOURS

Les demandes de B.I.O., associées aux exportations pour les espèces maïs et sorgho, restent importantes. Pour les B.I.O. en semences de tournesol, le développement se poursuit et représente 1 200 demandes pour la dernière campagne.

➔ Plus de 1 200 demandes traitées en 2015/16



CIRCUITS INTER-LABORATOIRES : DES OUTILS DE PILOTAGE POUR LA FILIÈRE

Le laboratoire organise annuellement des circuits inter-laboratoires (poussières, matières actives, faculté germinative,...) destinés aux entreprises semencières. Le traitement statistique des données permet de juger de la justesse des résultats d'analyses réalisées et d'améliorer collectivement les compétences.

COMITÉ TECHNIQUE : UNE INSTANCE INTER-LABORATOIRES PLÉBISCITÉE

Réunissant les laboratoires d'entreprises membres de l'interprofession, cette instance permet la réalisation d'actions profitables au collectif. Ainsi, en 2015/2016, outre la poursuite des travaux sur le modèle de prédiction des matières actives dans les poussières, le Comité Technique a conduit une réflexion sur 3 nouveaux axes de travail : Méthodes, Innovations et Sécurité. Un programme prochainement arbitré et qui suscite beaucoup d'attentes de la part de ce Comité technique.

LABORATOIRE DAKAR : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Dès 2010, le Sénégal a pour projet de produire des semences de maïs, sorgho et riz, pour les exporter sur le territoire européen. Parallèlement, la filière française de semences de maïs a considéré que ce pays pouvait constituer une zone potentielle de contre-saison. C'est ce qui a motivé l'engagement de la F.N.P.S.M.S., aux côtés

du GNIS-SOC, sur ce dossier depuis 2011 quant à la mise en place de règles d'inscription des variétés, d'un système de contrôle et l'organisation d'un laboratoire accréditable ISTA.

En janvier 2016, la reconnaissance OCDE a été obtenue. Prochain objectif, l'accréditation ISTA espérée pour 2017 et qui devrait permettre l'équivalence UE en 2018.

TECHNIQUE ET RECHERCHE REDONNER SA PLACE À L'AGRONOMIE

La maîtrise technique de la production de semences de maïs et de sorgho conditionne ses performances. Parallèlement, la promotion technique du maïs fourrage et du maïs grain humide consolide la place de ces maïs en France et dans les pays cibles et, par conséquent, le marché en génétique « élite ».

ACTIONS TECHNIQUES SEMENCES : UNE PRIORITÉ INTERPROFESSIONNELLE

La protection de la plante demeure l'axe principal du programme : test de solutions innovantes contre les maladies foliaires, les fusarioses ou le charbon commun, évaluation de nouveaux produits ou de nouvelles techniques de lutte contre les ravageurs, sélectivité et stratégies de contrôle des adventices difficiles en production de semences. Les travaux dédiés au thème physiologie – compétitivité portent sur l'ouverture des fleurs côté mâle, le blocage des épis côté femelle, ainsi que sur les possibilités offertes par un défoliant innovant. Les essais irrigation ciblent les stratégies sous différents niveaux de contraintes hydriques. Concernant le machinisme, ce sont les drones, pour le pilotage des cultures, qui sont expérimentés. Le nouvel axe de travail « agronomie » s'est centré sur les pratiques culturales, le semis sous couvert et les robots de désherbage. Enfin, le programme 2016 a aussi concerné le sorgho avec des travaux portant sur la concordance de floraison, la protection de la panicule et la défoliation.



Le semis sous couvert est un des axes de travail de la Commission Agronomie

VULGARISATION DES RÉSULTATS : LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

Réalisée à Montauban, la journée annuelle de restitution des travaux du programme d'actions techniques, toujours très qualitative, a rassemblé 265 participants et contribue à une très bonne diffusion des acquis. En complément, pour 2016, un rendez-vous d'information – vulgarisation en pays de Loire avec 160 participants. Enfin, les assemblées annuelles des syndicats et entreprises sont aussi autant d'opportunités pour des messages techniques issus du programme ATS.

MAÏS FOURRAGE : NE PAS BAISSER LA GARDE

Sur la base de la nouvelle convention triennale 2015/2018, le programme d'actions conforte, améliore, voire construit, de nouveaux arguments inscrivant le maïs fourrage dans la durabilité technique, économique et environnementale. Il comprend six chapitres techniques et un chapitre communication. Le plan est bâti sur le même schéma général que le précédent (2012-2014), avec des évolutions liées au développement des nouvelles connaissances, des techniques et de l'environnement réglementaire.

La diffusion des connaissances et la communication sont aussi essentielles. Ainsi, pour 2016, un colloque co-organisé avec Arvalis en novembre sur les sujets clés qui alimentent le programme maïs fourrage a constitué un rendez-vous majeur qu'il conviendra de renouveler. Enfin, 2016 aura vu naître une nouvelle publication « Flash infos maïs fourrage » qui sera le fil d'actualités et de suivi des travaux réalisés.

MAÏS GRAIN HUMIDE : UN DÉVELOPPEMENT RÉEL

Le maïs grain humide constitue de fait une matière première naturelle, produite et consommée directement sur l'exploitation. Si les éleveurs de porcs restent les principaux utilisateurs, le maïs grain humide, mais aussi le maïs sous d'autres formes (maïs ensilé avec l'épi complet, maïs ensilé avec une partie plus ou moins importante de la rafle, maïs ensilé fauché au-dessous de l'épi,...), sont autant d'utilisations du maïs qui intéressent les éleveurs de bovins lait et viande. Il convient cependant de bien connaître les règles de conservation et l'utilisation dans les rations de cette plante aux multiples facettes.

C'est l'objet du programme triennal 2015/2017, réalisé avec l'institut Arvalis, et des actions de vulgarisation qui y sont liées, accompagnées en 2016 par l'édition d'une nouvelle publication « Le maïs sous toutes ses formes pour l'alimentation des bovins ».

ÉCONOMIE ET INTERNATIONAL POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

Un cadre triennal pour la recommandation interprofessionnelle qui arrive à son terme, une réflexion de fond sur la compétitivité de la filière qui s'initie, la création d'un nouveau produit assurantiel « coup dur », des actions de promotion dans un nouveau pays, le Kazakhstan, et enfin la réalisation d'une mission de prospection en Iran.

« RECOMMANDATION INTERPROFESSIONNELLE » 2016 : L'HEURE DU BILAN

Rappelons que celle-ci repose sur le cadre triennal adopté en 2014. La discussion a porté d'une part, sur les éléments de contexte et les indicateurs économiques. S'appuyant sur le constat de stocks élevés et d'une conjoncture économique plus difficile, la Commission n'a pas souhaité modifier les éléments de la recommandation interprofessionnelle 2015. Parallèlement, l'accent a été mis sur la productivité et la qualité, et par voie de conséquence la compétitivité.

Arrivant à son terme, le cadre interprofessionnel triennal sera vraisemblablement conduit à évoluer au regard des analyses juridiques récentes et travaux en cours. Des arbitrages prochains préciseront le futur périmètre de la recommandation et des indicateurs et études économiques réalisées et exploitables.

MISSION IRAN : UN RÉEL MARCHÉ POTENTIEL

Des missions de prospection sont régulièrement organisées afin d'identifier des marchés à fort potentiel et élargir ainsi les débouchés à l'export des semences produites en France. C'est dans cette perspective qu'a été programmée une mission Iran durant l'été 2016.

Un pays avec lequel il faudra compter en termes de marchés potentiels en semences de maïs et de sorgho.

Un rapport de mission avec des propositions d'actions opérationnelles est à l'examen.



Une mission de prospection a permis d'évaluer le potentiel de développement

ÉTUDE COMPÉTITIVITÉ : RESTER VIGILANTS

La filière française de production de semences de maïs a su conquérir, de longue date, le leadership européen pour la production et mondial pour l'export. « S'endormir sur ses lauriers », serait cependant une erreur alors que les performances augmentent chez les principaux compétiteurs européens (Hongrie, Roumanie, mais aussi Ukraine, Russie, Turquie, Serbie...). Il a ainsi été arbitré le principe d'une étude sur les gains de compétitivité potentiels. Celle-ci est en cours et le plan d'actions opérationnel qui pourra en résulter s'appuiera sur un indicateur : celui des ratios de semences de maïs produites en France et dans le reste de l'Europe.

ASSURANCE « COUP DUR » : ANNÉE 1

Par décision de l'Assemblée Générale 2015, la F.N.P.S.M.S. a souscrit un outil d'assurance « chute de rendement » auprès de l'assureur Swiss Re CS, avec l'appui d'un courtier en assurances (Société Bessé).

Le principe : intervenir en soutien des caisses de risques du réseau maïs semence en cas de forte baisse du rendement au niveau de « grandes régions ». Un nouvel outil assurantiel par conséquent en complément des outils préexistants : notamment assurances multirisques climatiques et caisses de risques. Financé à 90 % par la F.N.P.S.M.S. et à 10 % par les caisses de risques, le risque couvert est la baisse de rendement par rapport à un rendement historique au-delà d'une franchise de 15 % avec un capital assuré de 1 000 € par ha. In fine, si une « grande région » est éligible, les indemnités sont fléchées dans celle-ci, mais uniquement aux caisses de risques ayant un résultat inférieur à 85 % de leur rendement assuré.

COMMUNICATION UN ENGAGEMENT FORT

La F.N.P.S.M.S. est fortement engagée sur des actions de communication qui concernent tant la plante maïs, grain et fourrage, que la promotion de la semence « Elite ». Les publics visés diffèrent donc en conséquence : grand public et médias généralistes, professionnels et presse spécialisée.

« CET ÉPI M'ÉPATE » : L'HEURE DU BILAN

Initiée en 2014, cette campagne très importante de communication grand public arrivera prochainement à son terme. En 2015/2016, l'objectif et les messages sont restés les mêmes : faire découvrir les usages méconnus du maïs par une forte présence dans les médias. A cela se sont ajoutés deux événements : un « road trip » avec un bus aux couleurs du maïs dans quelques grandes villes maïsicoles, ainsi que l'organisation d'un prix, « Imagin' Maïs », visant à promouvoir des usages nouveaux du maïs. Fin 2016, viendra l'heure du bilan de cette belle opération et de ses événements prolongements.

« MA VACHE, MON MAÏS FOURRAGE ET MOI » : UN INVESTISSEMENT PAYANT

Une campagne visant à promouvoir le progrès génétique en maïs fourrage et qui arrivera aussi normalement à son terme fin 2016. Une nouvelle affiche – journal mais aussi une évolution vers davantage de digital. Un impact évident de cette campagne qui a ouvert la voie à la nouvelle campagne pour la promotion du progrès génétique concernant « le maïs grain, entreprendre pour longtemps ».

4L TROPHY « MAÏS ET SORGHO : JE GAGNE AVEC LA SEMENCE FRANÇAISE »

Le 4L Trophy est un « raid » France – Sud Maroc de 10 jours à double objectif : communication et humanitaire avec plus de 1 500 équipages d'étudiants et autant de 4L.

Pour cette opération, la F.N.P.S.M.S. a répondu positivement en allouant un budget « mesuré » en contrepartie d'espaces promotionnels sur la 4L de Florent et Thomas, étudiants.



Notre slogan : « Maïs et Sorgho : je gagne avec la semence française »

Action de communication contribuant à la promotion de la génétique made in France (dans un continent où elle fait encore trop souvent défaut) et à la communication institutionnelle de la F.N.P.S.M.S. auprès du public de ce raid, elle est aussi un appui à une opération caritative portée par des étudiants inscrits dans un cursus scientifique.

ÉCONOMIE FILIÈRE FAITS ET CHIFFRES

TOUJOURS 1^{ER} PRODUCTEUR EUROPÉEN ET 1^{ER} EXPORTATEUR MONDIAL

Le programme de multiplication de semences de maïs, hybrides commerciaux et semences de base, et de sorgho, mis en place en 2016 atteint 66 600 ha, semences de base et sorgho inclus, en baisse de 8 % par rapport à 2015. Le résultat technique national devrait se situer dans une fourchette comprise entre 95 et 98 %. Ainsi, la France confirme sa capacité à répondre à une demande en semences performantes, faisant de la qualité, de l'innovation et de la fiabilité, mais aussi de sa réactivité et de sa capacité d'adaptation, les moteurs de son dynamisme.

FRANCE : 64 780 HA D'HYBRIDES COMMERCIAUX ET 1 788 VARIÉTÉS

Après la période de forte croissance, 2010-2014, les ajustements 2015/2016 du programme s'expliquent par les stocks élevés à l'échelle européenne, conséquence d'une production record en 2014. Il s'agit néanmoins d'un programme qui demeure élevé et voisin du « marché structurel », témoignant d'opportunités réelles pour les semences de maïs « élites », dans ses marchés.

La France conforte également sa place de premier producteur européen avec 64 780 ha d'hybrides commerciaux et 1 815 ha de semences de base, multipliés par 3 700 agriculteurs-multiplicateurs fédérés dans 25 syndicats de producteurs et usinés par 25 entreprises. La France représente ainsi 48 % du programme de multiplication d'hybrides commerciaux de l'Union Européenne. La surface française de sorgho semences accuse un net repli, en lien avec la reconstitution des stocks au niveau mondial, et représente 250 ha en 2016.

1 788 variétés (hors formes stériles) ont été multipliées cette campagne 2016, confirmant la forte segmentation de l'offre française et son positionnement de « laboratoire variétal ».

UE 28 : 135 000 HA D'HYBRIDES COMMERCIAUX SOIT UNE STABILITÉ

La tendance au niveau UE est à une stabilité par rapport à 2015, avec 135 000 ha. La baisse des surfaces françaises est plus marquée en 2016 que chez ses compétiteurs, lourdement impactés en 2015, dont les surfaces remontent légèrement en Hongrie et Roumanie avec respectivement 20 800 ha et 20 000 ha. Ces trois principaux acteurs de l'UE 28 –France, Hongrie, Roumanie– totalisent toujours environ 80 % des surfaces.

BILAN DOSES UE 28 EN SEMENCES DE MAÏS : UN STOCK EXCESSIF

L'importance du programme de multiplication 2014, conjuguée à de bons résultats techniques, et à un marché européen en 2015/2016 moins actif s'est traduit par une reconstitution élevée du stock. 25,3 millions de doses pour l'UE 28 fin juin 2016, soit un ratio stock/utilisations très excessif de 86 % et né-

cessitant une poursuite de l'ajustement européen des surfaces de production.

UN MARCHÉ GRAIN ET FOURRAGE EN BAISSÉ DANS L'UE 28 ET PRÉSERVÉ À L'EST

L'UE 28 marque à nouveau le pas avec 14,5 millions d'hectares, et un marché européen global de 27 Mha, en légère réduction mais temporisée par l'augmentation des surfaces observée en 2016 sur les marchés russe et ukrainien. Différents facteurs explicatifs : les cours du maïs grain, la règle PAC de diversification, la crise laitière... mais des résultats satisfaisants en Europe Centrale et de l'Est qui pourraient compenser une valorisation insuffi-

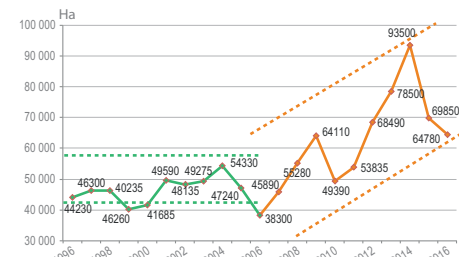
sante en termes de prix sur ces marchés.

FRANCE : LES EXPORTATIONS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

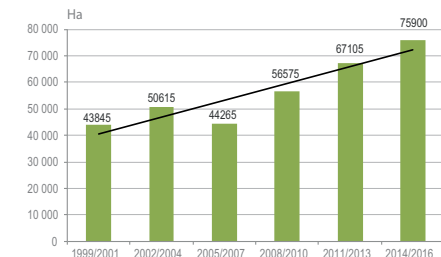
1^{er} exportateur mondial, la France a exporté 156 000 T sur la campagne 2015/2016, soit une baisse de - 7 %, en lien avec le tassement des surfaces de maïs dans l'UE et de l'augmentation de la part des semences produites localement sur les marchés pays tiers. Il s'agit cependant encore d'un niveau élevé, à savoir le troisième historique. Parallèlement, les importations sont en réduction, notamment celles de contre-saison compte tenu du niveau des stocks en Europe.

> SURFACES SEMENCES DE MAÏS EN FRANCE

> Évolution sur 20 ans

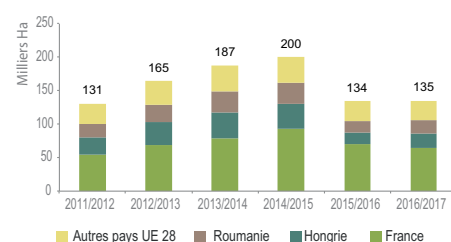


> Moyennes triennales

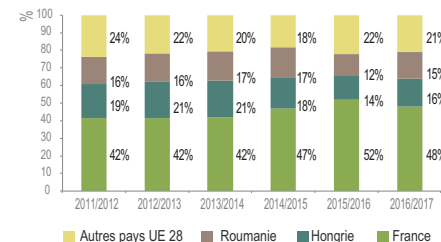


> SURFACES SEMENCES DE MAÏS DANS L'UE-28

> Évolution des surfaces

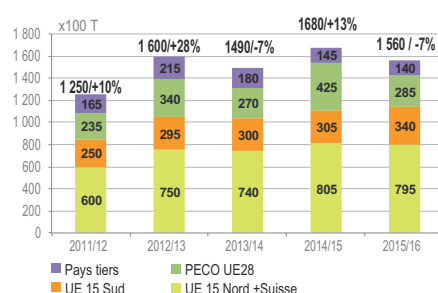


> Part des principaux acteurs

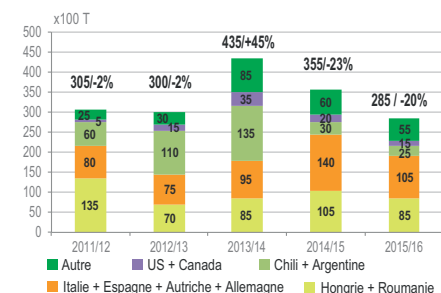


> ÉCHANGES COMMERCIAUX

> Exportations

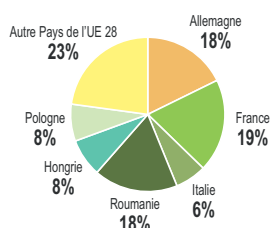


> Importations



> MAÏS GRAIN ET FOURRAGE EN 2016

> UE 28 : 14,50 Mha, soit - 3%



> Europe de l'Est et Balkans : 11,5 Mha, soit + 1 %

